

Diplôme universitaire

« Histoire des familles et généalogie »

L'École nationale des chartes ouvre un nouveau diplôme universitaire intitulé « Histoire des familles et généalogie », qui vise à enseigner et structurer les savoirs et connaissances pour mener à bien des recherches en généalogie.

À la suite de ces enseignements, donnés par des professionnels des domaines concernés (archivistique, histoire des institutions et des sources, initiation au droit, toponymie, topographie, onomastique, paléographie, outils bibliogra-

phiques et numériques, etc.), vous serez armés pour établir l'histoire d'une famille, faire de la prosopographie et, bien sûr, lire et comprendre les documents qui servent de sources à l'établissement d'une généalogie en toute autonomie.



Compétences et objectifs visés

- Comprendre l'histoire des familles à l'aune de l'histoire des institutions et de la production documentaire liée à leur activité, de l'époque moderne à nos jours
- Identifier et maîtriser les sources de la recherche généalogique
- Reconstituer les liens généalogiques grâce à la lecture et à l'interprétation des documents dans leur contexte historique et institutionnel
- Mobiliser les connaissances de droit successoral, familial ou foncier pour répondre aux questions de la recherche en généalogie
- Diversifier les sources de renseignements sur un individu et sur sa famille
- Reconnaître et interpréter l'histoire des systèmes emblématiques, ainsi que l'évolution de la toponymie et de l'onomastique

Conditions d'admission

- Diplôme de master 2 ou équivalent (bac+5)
- Frais d'inscription : tarif unique, 5 000 euros
- Candidature : envoyer CV, copie du diplôme, et lettre de motivation à formation.continue@chartes.psl.eu avant le 22 mai 2026

Enseignements

Les enseignements seront complétés par un stage (max. 6 semaines)

- 509 heures de formation (dont 204 heures de cours et 305 heures de stage)
- 60 ECTS
- Durée : une année universitaire

Enseignement	Heures	ECTS
<i>Conférence de rentrée : Qu'est-ce que la généalogie ?</i>	3	0,5
<i>L'accès aux archives</i>	7	1,5
<i>Les sources de la généalogie I et II</i>	48	12
<i>Initiation au droit</i>	25	6
<i>Les institutions et leurs archives : l'Ancien Régime</i>	18	4
<i>Onomastique</i>	10	3
<i>Héraldique et emblématique</i>	24	6
<i>Paléographie</i>	60	10
<i>Instruments et ressources en ligne pour la généalogie</i>	6	1
<i>Le métier de généalogiste</i>	3	1
<i>Stage et rapport de stage</i>	305	15
	509	60

Débouchés

- Généalogiste auprès d'une étude de professionnels
- Entrepreneuriat dans le domaine de la généalogie familiale ou successorale
- Vacations de recherche ou participation aux projets d'institutions publiques ou de sociétés privées, dans le domaine d'expertise du diplôme

Calendrier

- Candidatures : **du 1^{er} mars au 22 mai 2026** (CV, lettre de motivation d'une page, copie du diplôme niveau bac+5)
- Communication de la liste des admis : **8 juin 2026**
- Inscriptions administratives/pédagogique (parcours unique, pas d'options) : **du 10 juin au 28 août 2026**
- Rentrée et début des cours : **11 septembre 2026**



Contact

Pour tout renseignement :
formation.continue@chartes.psl.eu

www.chartes.psl.eu